

Sauvegarde 56

Le journal de l'association

Association solidaire - Entreprendre autrement

ASSEMBLEE GÉNÉRALE SAUVEGARDE 56

L'ÉPREUVE DES SOLIDARITÉS



Photo : Le Télégramme

Elle était programmée le 10 juin 2011 à Vannes. Les rapports moral et d'activité ont mis en relief une structure plus cohérente en regard avec la mise en chantier d'un nouveau projet associatif, cherchant à valoriser le bénévolat, la participation des usagers, des partenariats renforcés pour relever les nouveaux défis pour l'action sociale. Point de vigilance souligné : le renforcement des contraintes budgétaires.

Lire en page 4

ORDRE DU MÉRITE

UNE PRÉSIDENTE PROMUE CHEVALIER



Photo : Le Télégramme

Andrée Cario a consacré toute sa carrière et sa vie de bénévole au service des plus démunis. L'insigne de Chevalier de l'Ordre National du Mérite couronne son engagement social.

Lire en page 3

SAUVEGARDE 56 - ESPOIR MORBIHAN

ÉTAT DES LIEUX D'UNE FUSION

Transposition salariale, mutuelle obligatoire, finances et administration : le point après la signature d'un accord transitionnel avec les syndicats en mars 2011.

Lire en page 8

GRAND LARGUE

CINQ JEUNES SUR L'ATLANTIQUE

Cahier de bord page 19

GROUPEMENT D'ENTRAIDE MUTUEL

L'ESCALE FAIT SON CINÉMA

Lire en dernière page

N° 51 - Juillet 2011

2 ÉDITO

7 POINT DE VUE

RÉSISTER PAR LE PROJET

10 FLASH SUR UN MÉTIER

■ LE PÔLE RESSOURCES

LES ÉTABLISSEMENTS EN ACTION

12 ■ LES BÉNÉVOLES
DU SOUTIEN SCOLAIRE
SE RÉUNISSENT

13 ■ TÉMOIGNAGES
D'ANCIENS BÉNÉVOLES
DU CHRS KERANNE

14 ■ AURAY :
LE PLONGEON CULTUREL
DES DEMANDEURS D'ASILE

17 ■ ISPAW EN SICILE

18 ■ LA FERME DU PRINTEMPS
AU DÉFILÉ DE TALENTS
AIGUILLES

19 ■ UN SAFHIR TRÈS COUNTRY

20 ■ JEUNES CHERCHENT
CHANTIERS POUR 2012

16 LA VIE ASSOCIATIVE

■ SOLIDEP 56



L'ÉPREUVE DES SOLIDARITÉS

La Sauvegarde 56 se trouve au cœur des enjeux de société qui impactent fortement l'action sociale. Les contraintes liées à la crise économique durable qui touche particulièrement l'Europe et n'épargne pas la France ont des retombées sur les financements de la solidarité nationale. Les politiques de cohésion sociale revoient à la baisse, non pas forcément leurs ambitions mais tout au moins leurs enveloppes... Les associations et leurs professionnels sont fondés à se demander si les deux ne sont pas liées et si la réduction des moyens ne traduit pas nécessairement un essoufflement des solidarités. Les outils de qualité construits entre acteurs publics et associations au fil des années voient parfois leurs équilibres remis en cause au profit d'impératifs de convergences tarifaires nationales et régionales.



Jean Lavoué

Loin de tirer les politiques de solidarité vers le haut, cette approche purement économique et arithmétique entraîne une logique de stagnation si ce n'est un risque de dégradation des dispositifs de protection quand ceux-ci ont été élaborés dans un souci à la fois de personnalisation des réponses et de prise en compte des spécificités territoriales. Quoi de commun, en effet, entre les métropoles disposant de fortes ressources en termes de mobilité et les départements dotés de villes moyennes et de secteurs ruraux étendus en ce qui concerne la recherche de proximité de chaque personne exclue ? Cette tendance à l'approche abstraite de l'exclusion sur la base de statistiques peu lisibles est particulièrement sensible pour les missions qui relèvent de la cohésion sociale, notamment en matière d'hébergement social et d'insertion. Mais cela touche aussi à d'autres actions, y compris en protection de l'enfance, qui voient leurs budgets diminuer.

En lien avec ses fédérations, la Sauvegarde 56 dénonce de telles évolutions lorsqu'elles ne mettent pas en avant la prise en compte de la qualité des réponses et des projets. Mais dans le même temps, elle s'emploie précisément à développer une dynamique de projet non seulement qui puisse intégrer les risques financiers qui se précisent et se renforcent, mais encore qui envisage d'autres ressources pour le maintien de la qualité des interventions : cela passe par une interrogation des formes encore parfois trop cloisonnées des

services et dispositifs et la recherche de synergie, de mutualisation et de complémentarité entre professionnels ; par le développement d'un travail de réseaux inter-associatifs de nature à renforcer les analyses, les réflexions et les visions partagées mais aussi les stratégies communes et les mises en commun de moyens ; par la recherche de mobilisation de la ressource de tous les acteurs au sein de l'association, en particulier en étant attentifs au développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées elles-mêmes ; en promouvant la complémentarité de l'intervention professionnelle et bénévole comme l'association en fait déjà l'expérience depuis de nombreuses années dans le cadre de l'Action Educative en Milieu Ouvert ou bien en matière d'Accueil des Demandeurs d'Asile ; en cherchant à développer également avec les professionnels et les autres acteurs institutionnels du département et de la région des modes d'intervention privilégiant les ressources des territoires et la promotion de partenariats inédits et de nouvelles dynamiques d'entraide et de solidarité... Autant de thèmes que le nouveau projet associatif de la Sauvegarde 56, en appui sur les projets de pôles, eux aussi en cours d'élaboration, cherchera à orchestrer.

Lorsque les temps sont difficiles, il est inutile, en effet, de se replier sur l'unique constat des difficultés croissantes. Tout en les déplorant et en les dénonçant, il faut encore continuer à agir en les prenant en compte. Il faut, plus que jamais, se projeter dans un avenir qui reste à inventer, ainsi que ce fut le cas, après les années de tourmente de la première moitié du vingtième siècle : le travail social est ainsi né de convictions forgées dans les difficultés. Ce sont de telles convictions, c'est cette force partagée, cette volonté d'agir collectivement avec les plus vulnérables qu'il nous faut retrouver.

La solidarité requiert l'imagination et la créativité de tous afin de ne pas devenir un vain mot, non seulement à l'égard des plus démunis et des plus exposés de nos concitoyens face à l'enchaînement des crises que connaissent depuis près de quarante ans les économies occidentales, mais encore dans l'ouverture aux citoyens du monde qui frappent à la porte de nos pays développés et dont notre mission auprès des demandeurs d'asile nous fait toucher parfois l'extrême précarité.

Sauvegarde 56

Direction Générale
5 place du Général de Gaulle
BP 104
56703 HENNEBONT Cedex
Tél. : 02 97 36 19 70
Fax : 02 97 85 08 90
Email : journal@sauvegarde56.org
Site web : www.sauvegarde56.org

Responsable de la publication :
Andrée Cario

Rédacteur en chef : Jean Lavoué
Comité de rédaction : Olivier Brunel,
Christine de Raeve, Gwenaëlle Grandil,
Loïc de L'Estourbeillon, Geneviève Rallé,
Jean-Paul Delorme, Maurice Berton,
Patrice Léannec

N° ISSN : 1242-426

L'ÉTAT FRANÇAIS SOUHAITAIT METTRE À L'HONNEUR DES FEMMES PARTICULIÈREMENT REPRÉSENTATIVES DE LA VIE DÉPARTEMENTALE POUR LA PROMOTION 2011 DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE.

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Andrée Cario a été promue Chevalier



Photo : Le Télégramme

Andrée Cario a été décorée des mains du Sénateur Josselin de Rohan à l'issue de l'assemblée générale de la Sauvegarde 56, en présence de Mme Anne-Marie Duro, représentante de la délégation régionale de l'Ordre National du Mérite.

L'Ordre National du Mérite, dont « Chevalier » est le premier grade, est destiné à récompenser les mérites distingués acquis soit dans une fonction publique, civile ou militaire, soit dans l'exercice d'une activité privée. Au moins dix ans de services éminents rendus à la collectivité doivent être justifiés pour être nommé Chevalier.

C'est à ce titre que le nom de la Présidente de la Sauvegarde 56, est proposé par Josselin de Rohan, Sénateur du Morbihan, qui connaît l'engagement social d'Andrée Cario, depuis six ans à la tête de cette association subventionnée majoritairement par le Conseil général.

Avant d'accéder au Conseil d'administration, puis d'en devenir la présidente, Andrée Cario a accompli une longue carrière dans le département en qualité d'assistante sociale. Le dévouement de toute une vie au service des plus démunis.

Novembre 2010. C'est par un courrier du Premier Ministre, Monsieur François Fillon, qu'Andrée Cario apprend, le 16 novembre 2010, qu'elle vient d'être nommée «**Chevalier dans l'Ordre National du Mérite**» sur proposition de **Josselin de Rohan**. Cette distinction l'embarrasse un peu car c'est une femme d'action qui recherche plus les résultats que les honneurs. «*Je n'ai aucun mérite*, dit-elle, *car je reçois beaucoup plus que je ne donne*». Toutefois, elle accepte ce mérite qui honore toute la Sauvegarde 56 et elle veut le partager avec l'association qui a fêté ses **75 ans d'existence en 2010**.

La Sauvegarde 56 accueille et accompagne plus de 7.000 personnes chaque année, jeunes, familles, adultes seuls ou avec enfants, sans abris, demandeurs d'asile, étrangers, gens du voyage, publics en rupture familiale ou conjugale, en rupture sociale ou en voie de marginalisation. Des personnes fragilisées par les difficultés de la vie.

Andrée Cario accepte aussi au nom de la centaine de bénévoles, administrateurs et adhérents, qui composent l'association **et de ses 409 salariés** : travailleurs sociaux (éducateurs spécialisés, éducateurs, conseillers en économie sociale et familiale, assistants sociaux, psychologues...), personnels administratifs et d'entretien.

Juin 2011. C'est à l'issue de l'assemblée générale de l'association qu'Andrée Cario reçoit les insignes de la prestigieuse distinction civile des mains du Sénateur Josselin de Rohan qui officie au nom du Président de la République, devant un parterre d'administrateurs et de partenaires de l'association. «*Cette distinction vient mettre à l'honneur tous les bénévoles qui oeuvrent, très souvent dans l'ombre, dans les associations et qui, par leur engagement, sont de véritables pourvoyeurs de lien social*», commente Andrée Cario. ■



NOUVEAUX PROJETS ET INQUIÉTUDES BUDGÉTAIRES

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION S'EST TENUE LE 10 JUIN DERNIER À VANNES DANS UN AMPHITHÉÂTRE DE L'UNIVERSITÉ DE BRETAGNE SUD. DANS LES RANGS DU PUBLIC, DES ADMINISTRATEURS, DES BÉNÉVOLES, DES PROFESSIONNELS DE L'ASSOCIATION, MAIS AUSSI DES PARTENAIRES. EXTRAITS DES RAPPORTS MORAL ET D'ACTIVITÉ SUR FOND D'INQUIÉTUDES BUDGÉTAIRES.

RAPPORT MORAL

Travailler ensemble le changement

Par **Andrée Cario**, Présidente.

UNE STRUCTURE PLUS COHÉRENTE

L'organisation coopérative et transversale recherchée dans le déploiement de notre précédent projet associatif s'est trouvée confortée par le processus de fusion avec l'Association Espoir Morbihan. Les axes d'amélioration de notre démarche qualité et leurs plans d'action nous ont permis d'atteindre en 2010 les objectifs visés en termes de structure plus cohérente et d'organisation plus fluide : un équilibre plus grand entre les deux pôles d'intervention, une structuration interne plus efficiente avec des fonctions de direction mieux identifiées et reliées, une montée en pilotage transversal du pôle Ressources. Toutefois, il nous reste du chemin à parcourir en ce qui concerne la mobilisation de tous les acteurs associatifs autour d'un véritable projet de transformation sociale. Les défis sont nombreux. Les problématiques et les obstacles multiples. Je dirais que nous avons, avant tout, à inventer d'autres manières de faire société ensemble : un véritable enjeu qu'en tant que présidente d'une association d'action sociale comme la Sauvegarde 56 je trouve tout à fait essentiel.

LE NOUVEAU PROJET ASSOCIATIF

Nous avons entrepris, depuis notre journée associative de novembre 2010, avec l'aide du cabinet conseil Catalys, de définir une méthode qui soit susceptible de nous accompagner dans cette voie du changement. La présence, au sein du groupe d'élaboration du projet, de personnes directement concernées par les actions que nous conduisons nous permet de franchir d'emblée un pas décisif en termes de dynamique de changement. En effet, je suis persuadée que rien de neuf ne pourra se penser en matière d'action sociale sans la forte contribution des personnes intéressées elles-mêmes dans la redéfinition de nos logiques d'action. D'emblée elles

nous emmènent sur d'autres voies qui ne sont pas seulement celles de la prestation de service social, mais plutôt celles de l'écoute et du dialogue, de la reconnaissance, de la participation, du partage de savoir-faire, de la contribution volontaire... autant de thèmes qui peuvent nous aider à réinventer, et je dirais à humaniser davantage encore, le visage de l'action sociale.

Nous sommes bien sûr engagés avec les pouvoirs publics dans ce défi de l'amélioration continue de la réponse et de l'intervention en matière d'action sociale. Mais la plus value des associations ne consiste-t-elle pas à chercher et à trouver des formes inédites de convivialité et de lien social permettant un réel mieux être pour les personnes ? C'est ce à quoi les membres du Conseil d'Administration et les bénévoles de l'association s'emploient aux côtés des professionnels.

INITIATIVES ET PERSPECTIVES COMMUNES POUR DES LOGIQUES D'ACTION CONSOLIDÉES

C'est notamment par des logiques de coopération et d'alliance renforcées entre nos associations que nous pouvons entreprendre de relever ces défis. L'exemple de la demande de fusion de l'Association Espoir Morbihan avec notre association peut s'inscrire dans cette perspective. Mais ce n'est pas le seul modèle. Nous avons à inventer des formes de mises en commun de nos initiatives et de nos perspectives qui peuvent consolider nos logiques d'action. Nous avons d'ores et déjà développé de forts partenariats au sein du département, avec CAPE 56 en protection de l'enfance et SOLIDEP 56 en accompagnement et insertion des adultes. Nous élargissons également nos recherches de coopération aux territoires voisins et en particulier avec certaines associations du Finistère dont nous nous sentons proches en termes de vision et de projets : Don Bosco, Kan Ar Mor, Trévidy... En matière de



Photo : Le Télégramme

120 personnes participaient à l'Assemblée Générale de la Sauvagerie 56 organisée à Vannes le 10 juin dernier sur le Campus de Tohannic de l'Université de Bretagne Sud .

protection de l'enfance nous avons contribué à la mise en œuvre d'une plate-forme interfédérale dont nous soutenons fortement le projet, réunissant l'ensemble des acteurs de la région Bretagne intervenant sur ce champ.

LE BÉNÉVOLAT

Bien sûr, même si c'est un sujet souvent difficile à aborder avec les professionnels, nous nous devons de penser et de développer l'articulation du bénévolat et de l'exercice de nos missions techniques. Ce sont des expériences que nous avons conduites déjà avec succès : sur une très longue période dans le cadre de l'AEMO de Vannes puisque l'équipe de bénévoles en soutien scolaire existe déjà depuis plus de 25 ans ; dans le cadre du Centre d'accueil des demandeurs d'asiles, plusieurs bénévoles apportent aussi leur concours et leur soutien aux personnes accueillies en parfaite complémentarité avec l'action des professionnels.

Inutile de vous dire que l'association est et restera particulièrement vigilante à la complémentarité entre bénévolat et professionnalisme, consciente que les missions humaines et sociales sur lesquelles nous intervenons exigent tout autant compétence et engagement. Toutefois, pour compléter et aller au-delà d'une approche purement technique et professionnelle s'adressant aux usagers de nos services, il me paraît important que nous puissions engager de nouvelles formes d'action bénévoles. Dans cette même perspective, il nous faut aussi renforcer encore nos partenariats et nos coopérations avec les associations caritatives et humanitaires. C'est

ainsi que nous avons contribué récemment à créer un second groupe d'entraide logement avec ces partenaires sur le pays de Lorient.

LA PARTICIPATION DES USAGERS

Enfin, impossible de ne pas se poser la question de la ressource des personnes elles-mêmes ! Pour nos associations historiquement construites sur une logique d'aide professionnalisée, il est important d'inventer avec les personnes elles-mêmes de nouveaux espaces d'entraide et de solidarité. C'est tout ce que nous découvrons par exemple avec admiration dans l'initiative des Groupes d'entraide mutuelle, avec notamment l'expérience du GEM L'Escale dont l'Association Espoir Morbihan nous a transmis le parrainage ! Comment faire en sorte que les personnes qui le peuvent et le souhaitent soient elles-mêmes contributives à l'effort de solidarité ?

Les premiers temps d'échange que nous avons pu avoir avec ces personnes dans le cadre de notre groupe projet nous le confirment : ce qu'elles nous ont dit et ce à quoi elles veulent participer, c'est ce que nous ressentons nous-mêmes en tant que bénévoles comme dimension essentielle de notre engagement : quand on donne on reçoit, et par ailleurs - et c'est fondamentalement humain - si on reçoit on veut aussi donner. La vie en société n'est faite que d'échange, de don et d'accueil, de retour aussi vers celui qui a donné, ou de contre-don : c'est cela qui permet de vivre ensemble. Et c'est aussi fondamentalement cela que veut servir le projet d'une association comme la nôtre. ■

L'AVENIR EN CHANTIER

Nous devons renforcer présence et partenariats sur les territoires. Si nous sommes une association départementale qui intervient sur l'ensemble du département, nous avons, avant tout, deux grands pôles d'activités où sont regroupés la majorité de nos services : le pays de Lorient et le pays de Vannes-Auray. C'est pourquoi l'Assemblée Générale Extraordinaire vient de valider deux projets immobiliers, sous réserve de l'accord du Conseil Général, notre principal financeur : un sur Lorient qui regroupera, en plus de la Direction

Générale, un service de chacun des deux pôles d'intervention ; un sur Vannes avec également un projet de mutualisation des dispositifs professionnels.

Ces choix répondent à plusieurs objectifs : une meilleure lisibilité de notre association sur chaque territoire, une proximité territoriale des acteurs et des partenaires, une transversalité des dispositifs professionnels facilitant le parcours de la personne accueillie, un rapprochement de l'association des personnes accompagnées.

Tracer un nouveau cap dans un contexte contraint

Par Jean Lavoué, Directeur Général

CONTRAINTES FINANCIÈRES

A côté des évolutions internes de l'association, c'est surtout l'environnement socio-économique qui retient toute notre attention. L'extension du pôle Insertion Adultes Familles avec l'arrivée de l'AEM, si elle donne des marges de manœuvre, cumule aussi des difficultés importantes. Les options professionnelles développées en matière de CHRS dans le Morbihan, en accord avec les autorités administratives du département, sont aujourd'hui lourdement pénalisées par une logique de convergence tarifaire régionale.

Peu de solidarité régionale joue entre les associations. Nous devons à la fois contester les évolutions et faire face tout en nous efforçant de rassurer les professionnels et en inventant avec eux d'autres manières d'exercer nos missions qui ne bradent pas la qualité que nous avons élaborée. C'est un chemin de crête difficile. Nous sommes en ce moment au cœur de ces défis.

Les CHRS ne sont pas les seuls concernés. Nombre de budgets de l'Etat sont amputés venant bloquer ou réduire beaucoup de sources de financements intermédiaires. Les résultats qui sont bons pour l'année 2010, ne doivent donc pas venir masquer les difficultés qui se profilent et avec lesquelles nous sommes déjà aux prises. C'est le cas bien sûr pour le pôle Insertion Adultes Familles, au delà même des CHRS, pour ce qui concerne également, par exemple, les mesures d'accompagnement individuel et d'insertion. Mais c'est aussi le cas en protection de l'enfance pour ce qui touche à la prévention spécialisée sur Lorient, ou encore à l'Investigation et à l'Orientation Educative, avec des budgets d'Etat en réduction. Sur ce dernier point, la réaction nationale des associations a été vive et a pu obtenir des résultats. Tout le monde était concerné à la même enseigne. Il n'en va pas de même pour les secteurs où les constructions sont le résultat de particularités locales et historiques. L'alignement de l'ensemble des structures aux mêmes coûts peut avoir des effets dévastateurs sur les processus de professionnalisation avancés. Les risques d'un moindre service rendu aux usagers ne sont bien sûr pas à écarter et l'association, restera vigilante pour défendre l'intérêt de ces derniers.

DEUX NOUVEAUX MEMBRES

Deux associations ont rejoint le conseil d'administration. Le Centre d'étude et d'action sociales (ceas) qui siège à Vannes est représenté par Armelle Le Berrigaud ; Annie Veauvy représente l'union nationale des amis et familles de malades psychiques (unafam) dont l'antenne morbihannaise est implantée à Lorient.

Retrouvez leur témoignage sur www.sauvegarde56.org



DE NOUVEAUX PROJETS

Dans ce contexte de contrainte renforcée, l'association ne doit pas réduire ses efforts en termes de développements et de projets. Outre la veille sur les appels à projets, nous sommes engagés sur des initiatives nouvelles dans plusieurs directions. Dans le cadre d'un **partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse, la Mission Locale de Vannes et l'association Don Bosco**, pour une action d'insertion professionnelle en direction des jeunes 16-18 ans. **Avec la ville de Séné** pour l'accompagnement et la mise en place d'un dispositif jeunesse approprié. **Avec les Etablissements publics de santé mentale de Vannes et Lorient et des associations départementales** dans le cadre du développement d'une coopération au service des personnes en situation de handicap psychique.



DES PARTENARIATS INTERASSOCIATIFS RENFORCÉS

Face aux difficultés, nous devons regrouper nos forces. C'est ce qui est déjà à l'oeuvre dans le cadre du département avec CAPE 56, SOLIDEP 56 et le collectif des associations du Morbihan en phase de constitution. Mais nous cherchons aussi à élargir nos alliances au-delà du Département. Les réseaux fédéraux et interfédéraux de politique associative restent à renforcer. Nous y sommes engagés. Mais nous souhaitons aussi développer des alliances et coopérations renforcées avec des acteurs associatifs partageant nos valeurs en termes de développement local.

NOUVEAUX DÉFIS POUR L'ACTION SOCIALE

Notre choix d'adhésion tout récent à la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire traduit la vision qui est la nôtre d'ancrer l'action sociale dans le champ de solidarités renouvelées. Les choix politiques de l'association en ce domaine doivent aussi devenir ceux de l'ensemble de l'organisation professionnelle. C'est ce à quoi s'attache l'équipe de direction générale. C'est aussi tout l'enjeu de la réussite d'un projet associatif qui soit fortement porté par ses projets de pôles et par l'ensemble de ses professionnels ■

Résister par le projet

Par Jean Lavoué, Directeur Général

(Extraits du texte en ligne sur le site «www.sauvegarde56.org»)

Les institutions du travail social ont été créées en France sur fond du grand récit de la Résistance, dans les années d'après-guerre, comme le rappelle très justement **Dany-Robert Dufour**, interrogeant le malaise actuel dans la direction de ces institutions¹. C'est le régime de la solidarité, du «plus jamais ça», après les terreurs fascistes et nazies, qui a mobilisé les fondateurs, les bénévoles, les premiers professionnels à inventer dans la reconstruction d'après-guerre des formes d'intervention éducative et sociale qui devaient **limiter les logiques d'exclusion** de la communauté humaine de quelque membre que ce soit, fut-il le plus vulnérable et le plus démuné, et justement parce que plus démuné et plus vulnérable...

Comment reconstituer aujourd'hui non pas le mythe d'un grand récit solidaire, mais des récits solidaires concrets où chacun pourrait, à nouveaux frais, trouver sa place, contribuant peu ou prou à la construction d'une structure qui tienne, en souplesse, l'ensemble des sujets impliqués ? C'est tout l'enjeu des associations d'action sociale de se mobiliser sur cette question, de réinscrire les savoir-faire professionnels dans des convictions larges, élaborées avec les personnes concernées par les actions menées elles-mêmes. Ces associations doivent être refondées dans une approche solidaire plaçant les personnes intéressées non pas seulement comme cible d'une prestation de service, en tant qu'usagers ou bénéficiaires, mais encore **au cœur d'un projet solidaire construit avec elles**.

C'est, en effet, du côté des personnes en difficulté elles-mêmes que se trouve la principale ressource de transformation de l'action sociale. C'est dans la circulation et le renouvellement des formes d'aide et d'entraide, leur entrecroisement pourrait-on dire, que pourrait se **réinventer des formes plus solidaires de l'action sociale**, dans le respect de l'ensemble de ses acteurs. Elena Lasida, dans un ouvrage récent, résume magnifiquement bien les enjeux de l'économie solidaire appliquée au champ de l'action sociale : «l'économie solidaire déplace la notion habituelle de «social», souvent liée aux besoins de base de la personne (santé, alimentation, éducation, logement, etc.), vers une dimension plus existentielle et intégrale : celle de la qualité relationnelle de la vie»². Voilà une belle perspective de déplacement de l'action sociale, de la seule logique de la prestation de service et des outils ordonnés à un besoin dûment identifié, vers une dimension beaucoup plus globale, anthropologique et éthique de la personne humaine comme puissance avant tout de relation.

La question de la participation des personnes au sein des instances associatives, dans les groupes de conception, d'élaboration et de suivi des projets associatifs, dans la proposition de formes d'entraide concrètes et inédites, là même où peuvent s'inventer de nouvelles conceptions élargies de l'institution, non seulement est ainsi posée, mais encore doit être résolue avec urgence. Les associations, de fait, n'existent d'ores et déjà quasiment plus, dans les représentations des nouveaux modes de régulation publiques et de leurs cadres, si elles ne refondent de toute nécessité leur raison d'être et d'agir dans des liens concrets de solidarités : au sein de chaque association mais aussi entre elles, sans se laisser gagner par la seule logique utilitariste et concurrentielle ; également avec les associations caritatives et humanitaires dans le compagnonnage desquelles elles peuvent aussi, parfois, retrouver un nouveau souffle. **De nouvelles logiques d'action articulant bénévolat, ressources des personnes accompagnées et savoir-faire professionnels doivent être suscitées**. Des transferts de compétences sont à réaliser entre les uns et les autres. Ainsi que dans l'expérience concluante des Groupes d'Entraides Mutuelles, on peut sans doute envisager de promouvoir dans le champ professionnel de l'action sociale et médico-sociale, la prise de responsabilités des personnes accompagnées elles-mêmes dans l'invention de formes de solidarité et d'entraides inédites. C'est sûrement aussi le chemin d'un mieux-être et d'une meilleure santé recouvrée pour les personnes et leurs groupes d'appartenance, là où les approches trop spécialisées échouent bien souvent à prendre en compte toute la complexité de l'humain dans sa souffrance, ses ressources et sa fragilité. ■

¹ Dany-Robert Dufour, «Malaise dans la direction», in «Y a-t-il un directeur dans l'institution ?», sous la direction de Jean-Pierre Lebrun, Presses de l'EHESP, Rennes, 2009.

² Elena Lasida, «Le goût de l'autre, La crise, une chance pour réinventer le lien» Albin Michel, Paris, 2011, p.92

6 MOIS DE FUSION : ETAT DES LIEUX

Par Cécile Henry,
directrice du Pôle Ressources.

14 ET 16 DÉCEMBRE 2010 : PAR LEURS ASSEMBLÉES GÉNÉRALES RESPECTIVES, LES ASSOCIATIONS SAUVEGARDE 56 ET ESPOIR MORBIHAN ONT OFFICIELLEMENT CONFIRMÉ LEUR INTENTION D'UNIR LEURS PROJETS PAR LE BIAIS D'UNE FUSION ABSORPTION. RÉSULTAT D'UNE RÉFLEXION ET D'UNE CONSTRUCTION LONGUE D'UNE ANNÉE, L'ACTE DE FUSION S'EST PRÉSENTÉ EN DÉCEMBRE 2010 COMME L'ABOUTISSEMENT D'UNE DÉMARCHE OÙ CHACUN ENTREVOYAIT TOUT À LA FOIS LES AVANTAGES ET LES NÉCESSITÉS DU REGROUPEMENT. LES INTENTIONS ET LES PROJETS SONT UNE CHOSE, LA MISE EN ŒUVRE ET L'OPÉRATIONALITÉ TECHNIQUE EN SONT UNE AUTRE. LA CONCRÉTISATION ADMINISTRATIVE, SOCIALE ET FINANCIÈRE DE LA FUSION FUT L'UN DES ENJEUX MAJEURS DE CES SIX DERNIERS MOIS.

La transposition salariale

S'il est bien un facteur qui complexifie la fusion entre deux associations, c'est celui de la coexistence de deux conventions collectives. La logique de la transposition salariale n'a pas été facile, elle a même été rude, compte tenu des écarts dans les logiques conventionnelles et associatives.

L'ENJEU

Comment traduire un classement CC51 en CC66 ? Au-delà du classement, c'était un parcours professionnel, une compétence, un savoir-faire qu'il fallait qualifier, puis intégrer dans la logique d'une nouvelle association.

TRANSPOSITION INITIALE

La transposition initiale, préparée dans des conditions insatisfaisantes et remise très tardivement aux professionnels, a créé un climat difficile au sein de l'association Sauvegarde 56, notamment au niveau de «ses nouveaux professionnels».

La coexistence d'enjeux d'équité, de reconnaissance salariale, de maintien de la qualification et du niveau de rémunération s'est révélée délicate et a nécessité une nouvelle analyse de la part de la direction.

DEUXIÈME TRANSPOSITION

Une deuxième proposition de transposition salariale a donc été mise en œuvre, assortie d'entretiens individuels avec la Direction pour tous les professionnels qui le souhaitaient.

Des ajustements importants ont été mis en place et le degré d'intégration et d'acceptation de ses éléments s'est nettement amélioré.

Des points difficiles persistent. Certains restent en cours de traitement, d'autres sont mis en perspective. Si le sujet, à quelques exceptions, est globalement clos, nous savons que les effets de cette transposition salariale seront durables et sujets de débat pour les anciens et pour les nouveaux professionnels de la Sauvegarde 56. ■

La mutuelle obligatoire

Signature d'un accord transitionnel

«A combien de congés d'ancienneté ai-je droit ? Est-ce que je peux encore bénéficier des congés enfants malades et pendant combien de temps ? Et mes horaires, je les décompte comment à partir du 1^{er} janvier ? Et la journée de solidarité ? Et mes CT, 6 jours ? Oui, mais ouvrables ou ouvrés ?»

Il n'est pas plus explicite que cette liste de questions précises pour mesurer les enjeux de l'application simultanée des deux conventions collectives et des accords d'entreprise des deux associations. Non prévue d'un point de vue légal, l'association a proposé aux syndicats la signature d'un accord d'entreprise fixant les conditions de travail et les conditions salariales pendant le délai de survie.

Un accord dit «transitionnel » a donc été signé avec les syndicats SUD et CFDT au mois de mars 2011, permettant une clarification et une compréhension commune des conséquences temporaires du délai de survie des accords collectifs.

Cet accord transitionnel est un point d'étape important dans le processus de fusion et d'intégration. L'équipe de travail mobilisée autour de la construction de ce document était constituée de plusieurs membres de la direction, des deux délégués syndicaux, de représentants du Comité d'entreprise et des délégués du personnel de «l'ex-AEM». Ces mêmes participants, représentants de la direction et des salariés, sont ceux qui constituent l'équipe de travail chargée de formaliser et de négocier **l'accord dit «de substitution», devant intervenir au plus tard en mars 2012.** Mais nous aurons sûrement l'occasion d'en reparler... ■

La mutuelle obligatoire, un casse-tête juridique pour un sujet de taille ! Un sujet mal engagé qui se conclut de façon plutôt positive et apaisée.

L'enjeu : l'adhésion des professionnels de l'ex-AEM était-elle exigée pour maintenir le régime collectif et obligatoire de la mutuelle mise en place à la Sauvegarde début 2009 ?

Après maintes analyses et conseils divergents, une réponse claire a finalement été apportée par l'URSSAF : ne sont pas contraints d'adhérer les professionnels ex-AEM embauchés avant le 1^{er} janvier 2009, date de mise en place de la mutuelle obligatoire ; sont obligés d'adhérer les professionnels embauchés à l'AEM après le 31 décembre 2008. Seuls des professionnels de l'ex-AEM embauchés avant le 1^{er} janvier 2009 ont manifesté leur souhait de ne pas adhérer. Le sujet a donc pu se clore dans de bonnes conditions. ■

Du côté des finances et de l'administration

En interne comme en externe, les enjeux administratifs et financiers sont ceux que rencontrent chaque jour la direction mais aussi et surtout les professionnels administratifs.

Changement de nom sur les factures, modification de la domiciliation bancaire, application du bon numéro d'identification SIRET, NAF, APE... (parfois il change, parfois il reste le même), prise de contact avec de nouveaux partenaires... Pas toujours évident d'expliquer à l'interlocuteur externe les mécanismes d'une fusion et ses conséquences administratives. C'est le travail auquel s'emploient les secrétaires et les comptables, quasiment quotidiennement, de façon à garantir la cohérence, la lisibilité et la conformité légale de notre association.

En interne, la mise à plat des procédures conclut le plus souvent à l'adoption par l'AEM des procédures Sauvegarde. Beaucoup de chantiers restent cependant ouverts, notamment ceux impliquant une mise en cohérence des procédures administratives liées à la prise en charge et à l'accompagnement des usagers.

Mais nous aurons là aussi sans doute l'occasion d'en reparler. D'un point de vue financier, les comptes 2010 Sauvegarde et AEM ont été arrêtés de façon conjointe. Accompagnée par le Commissaire aux Comptes et plutôt bien anticipée, cette démarche s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes et particulièrement constructives. ■

Suite au prochain épisode : «Fusion, dix mois après...»

PÔLE RESSOURCES

Une fonction support au service du projet de l'association



A LA CROISÉE DES PÔLES PROTECTION DE L'ENFANCE ET INSERTION ADULTES FAMILLES, LE PÔLE RESSOURCES EST LE PILIER ADMINISTRATIF ET COMPTABLE DE LA SAUVEGARDE 56. CÉCILE HENRY, SA DIRECTRICE, DÉCRIT UN PÔLE QUI PEINE À SOUFFLER APRÈS LE FEU DES BILANS DE DÉBUT D'ANNÉE ET LE SURCROÎT D'ACTIVITÉ ENGENDRÉ PAR LA FUSION ABSORPTION DE L'ASSOCIATION ESPOIR MORBIHAN. **INTERVIEW** RÉALISÉE ENTRE DEUX RÉUNIONS DE PRÉPARATION DE BILAN.

Le Journal - Que représente le Pôle Ressources en termes d'effectifs ?

Cécile Henry - Le Pôle Ressources, c'est une quinzaine de professionnels, essentiellement administratifs, en secrétariat et en comptabilité. Le choix fait par l'Association de créer un Pôle Ressources aux côtés des deux pôles de compétences est une reconnaissance des enjeux de gestion de cette association. Le Pôle Ressources est en effet une fonction support. Nous ne sommes pas au cœur du fonctionnement, mais nous sommes en production indirecte au service du projet social de l'association. Cependant, ce n'est pas parce que nous sommes secondaires dans le déroulement des actions de l'association, que nous ne sommes pas indispensables à son bon fonctionnement.

Le Journal - En quoi justement le Pôle Ressources représente-t-il une fonction support ?

C.H. - Les fonctions administratives et comptables croisent des informations avec les professionnels de la fonction éducative et de terrain. Il y a un vrai rôle de la comptabilité. Il ne s'agit pas seulement d'aligner des chiffres. Des analyses comptables peuvent être de vrais indicateurs pour les professionnels de terrain, et vice-versa : des situations de terrain peuvent aussi influencer sur des procédures comptables ou administratives. Je tiens toutefois à préciser que le Pôle Ressources a des compétences administratives, mais en aucun cas d'ordre éducatif et social. Par conséquent, nous n'avons pas à nous immiscer dans les processus éducatifs initiés par les deux autres pôles. Nous ne pouvons pas non plus définir le mode d'accompagnement le plus adapté à l'usager. Nous ne sommes pas compétents pour cela. Chacun son rôle en étant «au service de». Nous sommes liés par un projet commun qui ne prendra corps qu'en tricotant ensemble les différentes fibres de compétences qui composent l'association. Autre exemple de transversalité, le Pôle Ressources gère aussi la communication de l'association. Son but est de mettre en valeur les actions de terrain des professionnels du secteur socio-éducatif et de transmettre une image globale et uniforme de l'association tout en respectant la pluralité de ses fonctions et missions. Cette communication passe par le journal et les documents d'information édités par l'association, mais aussi par la mise en place d'outils communs tels que la charte graphique nouvellement adoptée, les organigrammes ou la signalétique des différents sites. Tout ceci est actuellement en chantier.

Le Journal - On peut dire que le début de l'année est pour le Pôle Ressources une période de pleine effervescence, notamment en matière de clôture administrative et comptable.

C.H. - C'est vrai que la période haute se situe entre janvier et mai avec la préparation de l'arrêté des comptes avant l'intervention du Commissaire aux comptes. Celui-ci est missionné par le Conseil d'Administration de l'association Sauvegarde 56, avec un mandat renouvelable tous les six ans. Et c'est en mars qu'il vient généralement certifier la qualité et la sincérité de nos comptes.

Le Journal - C'est une obligation légale ?

C.H. - C'est la taille et le volume budgétaire d'une association qui détermine la nécessité de faire appel ou non à un commissaire aux comptes.

Nouveau chef de service

PRÉVENTION,
ACCUEIL DE JOUR :
Gwenaelle Boissy

Les nôtres justifient cette démarche. Le passage du commissaire aux comptes amorce un autre travail, celui de la préparation des comptes administratifs qui sont remis aux financeurs : le Conseil général, la DDCS ou Direction départementale de la cohésion sociale (anciennement DDASS), la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) et l'Agence régionale de santé (ARS). Il s'agit de rendre compte de la gestion des structures habilitées par ces administrations. Ces documents doivent leur être remis pour le 30 avril de chaque année. Le processus financier se clôture par la présentation du rapport de gestion en Assemblée générale. L'occasion pour moi de préciser que les professionnels du pôle sont particulièrement mobilisés par les enjeux de préparation de l'Assemblée Générale, en particulier au niveau administratif.

Le Journal - Vient ensuite l'élaboration du bilan social.

C.H. - Deux autres bilans doivent être posés. Le bilan social analyse les effectifs de l'association, leur répartition par sexe, par âge, par catégorie, par types de contrat (CDD, CDI, contrats de professionnalisation), les informations relatives à la formation continue, etc. Au total, il regroupe une cinquantaine de tableaux indicateurs. Le second bilan est celui du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). Ces deux rapports doivent être remis entre le 30 avril et le 31 mai, mais le processus de fusion entre la Sauvegarde 56 et l'Association Espoir Morbihan a généré du retard dans la réalisation de ces documents. Il a fallu, en plus du travail quotidien du pôle, gérer la transposition salariale, les effectifs de l'AEM ayant été absorbés par la Sauvegarde 56, mais aussi assurer la réorganisation administrative, comptable et financière issue de cette fusion. Globalement, nous avons aujourd'hui plus d'un mois de retard sur les échéances normales.

Le Journal - Avec la fusion, le Pôle Ressources de la Sauvegarde 56 aurait-il atteint une taille critique ?

C.H. - Oui, je crois que nous pouvons dire que nous avons atteint un seuil critique. Nous devons regarder les choses en face : nous disposons d'un petit « staff » ; en termes de nombre de personnes et d'organisation, nous n'avons pas encore la capacité de faire face correctement aux obligations d'une association qui gère 409 salariés et qui est dotée d'un budget de 22 millions d'euros.

Le Journal - Alors comment envisagez-vous d'y faire face à l'avenir ?

C.H. - Le dossier de renouvellement des frais de siège est en cours de négociation auprès de nos financeurs. Nous comptons beaucoup sur les décisions prises à cette occasion pour que le pôle puisse fonctionner à l'avenir dans de meilleures conditions. Par ailleurs, la perspective de regroupement de toute l'équipe du pôle dans des locaux communs constitue une perspective tout à fait positive et favorable à une meilleure organisation de nos missions. ■

Propos recueillis par Béatrice Mingam, pôle Ressources.

LE CAS PARTICULIER DE LA FONCTION DES OUVRIERS D'ENTRETIEN : Une mission qui va être organisée de manière transversale en lien avec le pôle Ressources

La veille sur les appels à projet et la gestion locative vont également être travaillées en transversalité, en référence au pôle Ressources.

PAIMPOLAISE D'ORIGINE, QUIM-PÉROISE D'ADOPTION, GWENAELLE BOISSY OUVRE SON HORIZON BRETON SUR LE MORBIHAN EN ENTRANT À LA SAUVEGARDE 56. LE 1^{ER} AVRIL 2011, ELLE A PRIS LA TÊTE DES SERVICES DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE ET D'ACCUEIL DE JOUR (VANNES ET LORIENT) AU SEIN DU DISPOSITIF DE PRÉVENTION SOCIALE. [Détails de parcours par Gwenaelle Boissy.](#)

«Ce choix professionnel s'inscrit dans une certaine continuité : **monitrice-éducatrice**, puis **éducatrice spécialisée de formations initiales**, j'ai été amenée à évoluer dans de nombreuses structures (*). Suite à l'obtention d'un **Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale** ainsi que d'un **Master 2 Management du Social et de la Santé**, obtenus en 2010, j'ai souhaité m'orienter vers un poste d'encadrement. Ce nouvel engagement au sein de la Sauvegarde 56 a pour moi un double intérêt : l'accompagnement d'équipes de Prévention Spécialisée et l'ouverture à d'autres dispositifs de Protection de l'Enfance, à savoir les Accueils de Jour. Dans un contexte en mutation, je mesure l'ensemble des enjeux qui se présentent à nous. Ces évolutions nous invitent à encore plus d'ingéniosité afin d'apporter des réponses adaptées aux jeunes et à leur famille. C'est ce défi que je souhaite relever avec vous». ■

(*) Maison d'accueil spécialisée (MAS), Institut médico-éducatif (IME), Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT), Accueil de jour pour femmes en grande difficulté, Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP) et surtout en Prévention Spécialisée.



Milieu ouvert : Les bénévoles du soutien scolaire se réunissent

LES BÉNÉVOLES DE L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE ET LES PROFESSIONNELS DU SERVICE AEMO DE VANNES SE SONT RÉUNIS LE 7 AVRIL DERNIER À L'AUBERGE DU PETIT VERGER À MONTERBLANC POUR LEUR JOURNÉE ANNUELLE DE FORMATION. LE THÈME DE "LA SÉPARATION" A MOBILISÉ L'ENSEMBLE DE L'ÉQUIPE DE L'AEMO (BÉNÉVOLES ET PROFESSIONNELS) DANS UN TRAVAIL STUDIOUX D'ÉLABORATION, DE RÉFLEXION ET DE PARTAGE D'EXPÉRIENCES.



Si le thème de «La séparation adulte/enfant dans le cadre du soutien scolaire» était à nouveau à l'ordre du jour, c'est que celui-ci fait sens dans l'accompagnement des jeunes par les bénévoles. En effet, il paraît important de retravailler cette question qu'est la séparation puisqu'elle est présente à chaque échéance d'accompagnement. Si chacun la vit à sa façon, nul ne peut s'y soustraire et à un moment ou à un autre il en sera question. Pourquoi chacun la vit à sa façon ? Parce que, que ce soit l'enfant ou le bénévole, chacun vient à la rencontre de l'autre avec son histoire, ses expériences, sa personnalité. Chacun va vivre ce moment de séparation avec ce qu'il est. Pour certains, ce moment sera difficile ; pour d'autres, il sera plus facile de se séparer. Pouvoir en échanger c'est prendre en compte cet aspect et c'est pouvoir au mieux accompagner la séparation.

LA FORCE DU LIEN DÉPEND DE L'ENFANT ET DU BÉNÉVOLE

Durant cet accompagnement, l'enfant comme le bénévole, vont s'investir. Une relation va

s'établir entre ces deux personnes. Cette dernière est complexe. En effet, l'accompagnement scolaire est un support à la relation, un lieu d'échanges et de partages. Le lien qui va se créer entre le bénévole et l'enfant va dépendre de l'intérêt que chacun y met, mais aussi sa capacité à s'y investir. Pour certains bénévoles, la durée de l'accompagnement aura un rôle dans l'attachement à l'enfant. Pour d'autres, court ou long, le lien sera fort.

L'IMPORTANCE DE PRÉPARER LA SÉPARATION

A plusieurs reprises, a été abordée l'importance de la préparation de la séparation. Si celle-ci est «brutale», elle peut engendrer différents sentiments, comme la frustration. L'enfant peut avoir le sentiment d'être abandonné. Pour le bénévole, la séparation peut être un soulagement (le soutien scolaire ne s'étant pas bien passé), il peut également avoir l'impression de ne pas avoir terminé son travail. Ce temps de séparation permet donc à chacun de s'exprimer, de dire où il en est. «Il y a besoin d'une conclusion pour que les choses soient dites» a souligné

CHRS Keranne : d'anciens bénévoles témoignent

IL Y A UN AN ENVIRON, GÉRARD MASSIET DUBIEST, ANCIEN DIRECTEUR DE KÉRANNE, NOUS FAISAIT SPONTANÉMENT PARVENIR DEUX TÉMOIGNAGES ÉCRITS DE PERSONNES BÉNÉVOLES DANS LES ANNÉES 80 AUPRÈS DU PUBLIC ACCUEILLI À KÉRANNE. VOICI QUELQUES EXTRAITS DE CES ÉCRITS, D'UN TEMPS OÙ BÉNÉVOLAT ET ENGAGEMENT CARITATIF N'ÉTAIENT PAS TRÈS ÉLOIGNÉS L'UN DE L'AUTRE.

YVETTE :

De l'aide aux devoirs à l'alphabétisation
Yvette, retraitée de l'enseignement depuis 1982, a rejoint Kéranne en 1983. Elle a passé les 21 dernières années de sa carrière comme institutrice spécialisée dans l'enfance inadaptée.

«**Début 1983, écrit-elle, une amie psychologue travaille avec le groupe d'éducateurs du foyer Keranne et me signale qu'il faudrait apporter de l'aide aux enfants pour leurs devoirs. (...) J'ai donné mon accord. Ma présence a été effective au foyer pendant 14 ans, les lundi, mardi, jeudi et vendredi après 17 h. Au départ, ce n'était qu'un travail avec les enfants. Ensuite, des mamans ont manifesté le désir d'apprendre à lire ou à se remettre aux exercices scolaires.**» Yvette décrit trois expériences fortes. L'une met en scène une mère de trois enfants. D'origine marocaine, Mme L. vient de fuir un mari violent. Yvette lui apprend à lire, au foyer d'abord, chez elle ensuite. Un apprentissage que la jeune femme interrompt à la mort de son mari pour retourner dans sa région d'origine. «**Nous avons longtemps échangé par téléphone et par courriers, écrits sous sa dictée par sa seconde fille. Puis un beau jour, je n'ai plus eu de nouvelles. Tout a une fin.**» Elle raconte aussi l'histoire de Mme D, d'un faible niveau scolaire, qui souhaitait se présenter au Certificat d'études pour adultes. «**Elle est venue chaque samedi matin travailler avec sérieux et assiduité pour que nous l'inscrivions à cet examen. Elle a eu la fierté et la joie de l'obtenir.**» La dernière fois qu'elles se sont vues, Mme L. lui a confié qu'elle ne l'oubliera jamais. Dernier souvenir, celui de la maman célibataire d'un petit garçon. «**Suivie par un groupe de travail dans une HLM de Kercado, elle était un peu jalouse de voir que je m'occupais de Mme D. Son niveau scolaire était un peu meilleur et, après un assez longue préparation, elle aussi a obtenu son diplôme.**» Yvette l'aperçoit un jour sur le trottoir d'en face et traverse pour la saluer. «**Elle en était toute retournée. Elle existait pour quelqu'un,**» se souvient-elle. «**Aider a donc été bénéfique pour les personnes aidées et pour moi-même. Autre avantage : les liens créés avec les autres bénévoles du groupe d'entraide, liens qui durent encore pour la satisfaction de tous.**»

PAULE : Souvenirs, souvenirs

Paule s'est investie comme bénévole à Kéranne avant sa retraite. Un investissement au-delà de Kéranne puisqu'elle a, un jour, pris la décision d'héberger chez elle une jeune fille pendant 18 mois. Sa famille n'avait pas les moyens de l'inscrire en pensionnat. Paule livre quelques-uns de ses souvenirs, avec le sentiment d'avoir rendu sa vie utile.

«**Nous intervenions dans les familles deux par deux. Dans cette association, nous avons l'impression très nette de participer au relèvement des uns et des autres. Un enfant en difficulté scolaire ? L'équipe était là pour le remettre sur les rails. Une intervention chirurgicale dans un hôpital spécialisé ? Le prix du voyage et les principales acquisitions à faire ? Keranne était là. Un personne sans abri à loger d'urgence ? Les uns et les autres avions toujours une chambre et le couvert à disposition. Cela pouvait durer plusieurs mois.**»

...

Jacqueline, une bénévole. «**Pour se séparer, il faut savoir de quoi l'on est investi [...] On est l'objet de projections, mais l'on projette aussi des choses.**»

Il n'est pas toujours évident de s'en rendre compte quand on est directement concerné par la situation. Parfois, il est alors nécessaire qu'un tiers, comme l'AEMO, puisse être présent lors de l'au revoir. Son point de vue extérieur peut permettre à l'enfant comme au bénévole de mieux «trouver sa place».

Il paraît important de se rappeler que la question de la séparation fait partie de l'accompagnement et qu'elle est nommée dès son début, lors de la contractualisation de l'accompagnement. Cela peut permettre d'en discuter avant terme, de ne pas être pris au dépourvu au moment de l'échéance du soutien scolaire. La séparation pourrait alors être vécue comme plus «facile».

Certains bénévoles ont pu dire qu'utiliser quelque chose qui fait ressource en soi, quelque chose qui fait plaisir et qui est bon pour l'autre et pour soi, ritualiser la dernière rencontre, avec un goûter par exemple, peut aider à se séparer. Cela marque l'arrêt de l'accompagnement, un temps spécifique est pris pour se séparer et des mots sont échangés sur la façon dont chacun a pu vivre cette relation singulière dans ce cadre spécifique.

L'APRÈS SÉPARATION

Que se passe-t-il après la séparation ? Certains bénévoles ont des nouvelles du jeune accompagné. Louis reçoit un appel tous les ans, Jacqueline a revu Joey. Le fait d'imaginer ne pas avoir de nouvelles de l'enfant, de ne pas savoir ce qu'il va devenir, semble être un point qui rend la séparation difficile.

Soigner la séparation, c'est prendre en compte enfants et bénévoles avec ce qu'ils sont. C'est montrer que le soutien scolaire a de l'importance de son début jusqu'à sa fin. C'est permettre de donner du sens et de la continuité (puisque'il n'y a pas eu rupture) au lien qui s'est établi entre le bénévole et l'enfant accompagné.

Nathalie Chauvin,
stagiaire au service AEMO
depuis septembre 2010, en 2^e année de
formation à l'IRTS de Bordeaux.

«ONuméro8» : le nom du géant d'osier fait référence au lieu où il a vu le jour, l'appartement N°8 du Gumenen, né des mains créatives de 250 Alréens dont cinq familles de demandeurs d'asile hébergées par le Cada à Auray.

Auray : Le plongeon culturel des demandeurs d'asile

SUR LA COMMUNE D'AURAY, IL Y A PLUS DE VINGT NATIONALITÉS RECENSÉES. CE PRÉCIEUX MELTING-POT A DONNÉ L'IDÉE AU CENTRE CULTUREL ATHÉNA D'AXER SA SAISON CULTURELLE 2010-2011 SUR LA RENCONTRE ET LE PARTAGE DES DIFFÉRENCES.



Photos : Ville d'Auray

Un groupe d'une quinzaine de personnes volontaires, nommé «Les Alréens d'Ici et d'Ailleurs» a été constitué. Quatre personnes en situation administrative de demande d'asile du CADA ont souhaité en faire partie.

Dans un premier temps, ce groupe, animé par les professionnels du centre «Athéna», a apporté son aide pour créer les visuels de la saison culturelle. Chaque membre a traduit dans sa langue maternelle une liste de mots choisis.

UN COURS DE LANGUE MINUTE

Les membres du groupe ont par la suite eu la possibilité d'animer un «cours de langue minute». Pour ce faire, ils avaient une liste de mots et d'expressions en français à traduire dans leur langue d'origine.



Mais qu'est-ce qu'un cours de langue minute ? C'est un temps d'échange qui a lieu en amont de spectacles du centre culturel. Une personne du groupe des «Alréens d'Ici et d'Ailleurs» présente sa langue avec un support : une «feuille memento» sur laquelle figure une liste de mots et d'expressions traduits dans sa langue d'origine. Le public qui assiste à ce cours a également en sa possession la feuille memento. Cela

lui permet de participer plus facilement car les mots sont aussi écrits en phonétique. Les cours sont interactifs. C'est un réel échange sur les mots et sur la culture. Sur ce memento figure une recette de cuisine : un plat typique du pays d'origine de l'animateur du cours.

Pour les remercier de leur contribution, chaque membre du groupe «Les Alréens d'Ici et d'Ailleurs» bénéficie d'un spectacle gratuit de son choix, pour lui et sa famille.

UN ATELIER D'ÉCRITURE

Les membres du groupe ont également participé à un atelier d'écriture qui s'est déroulé le samedi 11 décembre. Cet atelier avait pour objectif d'écrire un récit de vie réel ou fictif et de le partager avec les autres membres du groupe afin de «prendre le temps de s'écouter vivre pour mieux vivre ensemble» (extrait du programme de la saison culturelle du centre Athéna). Faire partie du groupe a permis aux familles participantes de créer du lien, d'être en relation avec d'autres personnes habitant Auray, de mieux connaître le territoire et les actions culturelles engagées. Par leur participation, les personnes apportent du savoir, des connaissances et éprouvent un sentiment d'utilité sociale, sentiment qui est souvent mis à mal dans la situation de demande d'asile. Cette expérience leur permet de mieux gérer l'attente, les délais de traitement de demande d'asile étant passés de 18 à 24 mois. Cette attente génère souvent stress, angoisse et bon nombre de troubles psychosomatiques.

Se présenter, parler en public, rédiger, le tout



en français, n'est pas chose aisée. Celà a demandé beaucoup de travail aux membres du groupe pour dépasser leurs appréhensions. Ils ont fait preuve d'un véritable engagement et investissement. L'écriture d'un récit de vie n'est pas quelque chose d'anodin pour les personnes en situation de demande d'asile. Certains y ont vu un exutoire pour évoquer leur situation, d'autres étaient plus dans la découverte des récits de vie des autres. S'exprimer en français a été un véritable défi qui a permis à chacun de renforcer sa confiance en soi.

UN GÉANT POUR RAPPROCHER LES HOMMES

En parallèle, le centre culturel et la ville d'Auray, dans un souci de favoriser la mixité sociale, ont mis en place la construction d'un géant en osier qui a pris la forme d'un chantier libre et participatif, ouvert à tous. Il était animé par Benoît Mousserion, plasticien du collectif « L'Homme Debout ». Il s'est déroulé du 25 octobre au 19 novembre dernier dans un appartement du quartier du Gumenen qui se situe à proximité des logements du CADA. L'objectif était de donner une vie et une identité à ce géant qui a ensuite déambulé du 17 au 26 mars 2011 dans les rues d'Auray pendant Méliscènes, le festival des arts de la marionnette et du théâtre d'objets. Cinq familles du CADA ont accompagné Benoît Mousserion dans cette construction pendant cinq semaines. Ces temps ont permis aux familles d'échanger entre elles et avec les autres participants (locataires, plasticiens, curieux, élus, écoles, centres spécialisés...) certains savoirs et savoirs faire. La contribution des familles du CADA a été appréciée par les réalisateurs du projet. L'envie de faire, d'être en contact avec d'autres, d'y aller en famille, de réaliser certaines tâches avec ses enfants, de se sentir utile, sont autant d'éléments qui ont donné l'envie à ces cinq familles de s'impliquer dans le projet. Sur les huit familles hébergées par le CADA, six ont participé à un de ces deux projets proposés par le centre Culturel Athéna et la ville d'Auray et nous avons vu l'apport conséquent de ce partenariat pour le bien-être des familles. ■

Marie-Odile Bachelot,
chef de service
Pôle Insertion Adultes Familles

T É M O I G N A G E

Des bénévoles s'investissent aussi au CADA

FABIENNE CAPOT-REY : Des cours au domicile des demandeurs d'asile

LORS DES PREMIERS ATELIERS DE CUISINE AUXQUELS FABIENNE PARTICIPE IL Y A DEUX ANS AVEC DES FEMMES DU CADA, ELLE S'APERÇOIT DE LEUR ISOLEMENT ET DE LA DIFFICULTÉ A COMMUNIQUER AVEC ELLES PARCE QU'ELLES NE MAÎTRISAIENT PAS - OU SI PEU - LA LANGUE DE LEUR PAYS D'ACCUEIL.

«J'ai pensé qu'une des façons d'aider ces familles serait de les aider à appréhender notre langue en leur donnant des cours de français. J'en discute alors avec les travailleurs sociaux du CADA qui m'expliquent que la majorité des bénéficiaires du CADA de Lorient sont inscrits à des cours d'alphabétisation, via divers organismes tels que le CCAS. Et de me préciser que les bénéficiaires de ces cours ne sont pas très assidus pour des raisons diverses : soit parce que les horaires ne les arrangent pas, soit parce que les mères avec des enfants en bas âge sortent peu ou restent garder leurs enfants, soit parce que ces «apprenants» sont déprimés et en situation d'échec, soit encore parce qu'ils n'ont ni l'énergie, ni la motivation pour se confronter à une formation qu'ils jugent subie et contrainte tant qu'ils sont dans le sas d'attente insupportable que représente pour eux le temps d'instruction de leur demande d'asile. Les travailleurs sociaux du CADA m'ont également précisé à cette époque que des bénévoles avaient donné pendant un temps des cours collectifs de français à certains bénéficiaires du CADA et qu'ils s'étaient aussi heurtés à un manque d'assiduité de la part des bénéficiaires qui devaient se rendre dans les locaux du CADA pour suivre ces cours.

Face à ce retour d'expérience, je me suis proposée de donner des cours particuliers de français en me rendant au domicile des bénéficiaires. D'une part pour appréhender l'apprenant dans son cadre de vie, ce qui me semble être un gage précieux pour créer du lien et comprendre l'autre dans son contexte familial. D'autre part pour pallier le manque d'assiduité de ces bénéficiaires dont la fragilité de la situation induit une précarité de la motivation. Enfin pour que l'apprenant ne se sente pas en situation d'échec comme il peut l'être lors des cours collectifs multi-niveaux qui accroissent son sentiment d'insécurité.

Cela fait maintenant plus de 18 mois que je donne des cours. Je ne pensais pas y prendre autant de plaisir. N'étant pas de la partie (autrement dit ni instituteur, ni professeur, ma licence de Lettres Modernes étant bien loin), **j'apprends quasi autant que l'apprenant** en adoptant une approche didactique : **moi qui parle français, comment expliquer ma langue à l'autre, en extraire des règles simples à comprendre**. L'écoute de l'autre est aussi importante pour comprendre les logiques langagières de l'apprenant : « Ah, il n'y a pas de genre féminin/masculin chez vous. Ah, les auxiliaires «avoir» et «être» n'existent pas chez vous »... et de rectifier en conséquence mes explications et mes exemples pour illustrer un cours de grammaire ou une conjugaison. Cette gymnastique intellectuelle n'est pas faite pour me déplaire; d'autant que l'apprenant m'oblige à me poser des questions sur les règles qui sous-tendent l'utilisation de certaines formulations qui nous sont innées à nous dont le français est la langue maternelle.

En définitive, il me semble bien que nous nous donnons le change : **«Je t'apprends ma langue, tu m'apprends ma langue, il m'apprend sa langue»**. Ces cours particuliers s'adaptent à chaque famille ; c'est en quelque sorte « du cousu main », une mise à niveau pour donner confiance aux migrants et leur mettre le pied à l'étrier pour qu'ils n'hésitent plus à se lancer dans un apprentissage plus poussé ou structuré dans des cours collectifs. Bref, **leur redonner confiance en eux, les sortir de la passivité, améliorer l'image qu'ils ont d'eux-mêmes, les valoriser**. L'intérêt porté par un nombre important de bénéficiaires du CADA en 2010 à l'examen du DILF qui valide leur premier niveau de français tend à le prouver, si besoin était...».

SOLIDEP 56 : UN PARTENARIAT AMISEP SAUVEGARDE 56



Le Service Orientation Logement Insertion du Morbihan

LES SERVICES DE L'ETAT NE VOULAIENT QU'UN SEUL OPÉRATEUR DANS LE MORBIHAN POUR GÉRER L'URGENCE ET L'INSERTION. LES DEUX PRINCIPALES ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES QUI OEUVRENT DANS CE DOMAINE, LA SAUVEGARDE 56 ET L'AMISEP, ONT DONC CONSTITUÉ SOLIDEP 56 POUR RÉPONDRE À LA DEMANDE DE COHÉSION SOCIALE.



Le SAUC sur Lorient



Le BAC sur Vannes



ETAT ACTUEL DE LA STRUCTURE DANS LE MORBIHAN ET FONCTIONNEMENT SUR LE DÉPARTEMENT

Le département est constitué de **cinq «territoires SIAO»**. Sur chaque territoire, il existe une **structure de veille sociale** représentée par un «réfèrent SIAO» : le **BAC** à Vannes, **L'Alizé** à Ploërmel, **Le Relais** à Pontivy, le **SAUC** à Lorient, le **SAHI** à Auray. Le pilotage du SIAO 56 (urgence et insertion) est assuré par un représentant de chaque association constituante (AMISEP - SAUVEGARDE 56). Le comité de pilotage est composé de représentants de l'Etat, du Département, des acteurs sociaux. A ce jour, le SIAO urgence est en capacité d'effectuer une évaluation de la situation de toute personne en difficulté sur le département du Morbihan et de proposer une orientation adaptée. Il répond ainsi à la mission qui lui est confiée. En ce qui concerne l'insertion, le SIAO devrait être définitivement opérationnel en juin 2011.

SES MISSIONS

Le SIAO a pour missions de :

- **simplifier les démarches d'accès à l'hébergement ou au logement pour les personnes sans domicile fixe** et simplifier l'intervention des travailleurs sociaux qui les accompagnent,
- traiter avec équité les demandes, orienter en fonction des besoins,
- coordonner les acteurs de la veille sociale jusqu'au logement,
- améliorer la fluidité hébergement logement,
- veiller à la continuité de la prise en charge, participer à la constitution d'observatoires locaux.

IMPLIQUER TOUS LES PARTENAIRES OU ACTEURS SUR LE TERRAIN :

DÉMARCHES ENTREPRISES ET CALENDRIER PRÉVU

L'organisation du SIAO nécessite une bonne coordination partenariale tant au niveau départemental que sur chacun des cinq territoires.

Les partenaires sont, sur le plan départemental, les membres du comité de pilotage (nommés ci-dessus), et sur chaque territoire, les représentants de l'action sociale du Conseil Général du Morbihan, des CCAS et/ou mairies, des missions locales, des associations humanitaires, des centres hospitaliers.

Mme Le Duff du CREAL de Bretagne intervient auprès du groupe de travail afin d'apporter un éclairage sur l'organisation du dispositif à mettre en place (partenariats, outils pédagogiques, outils informatiques).

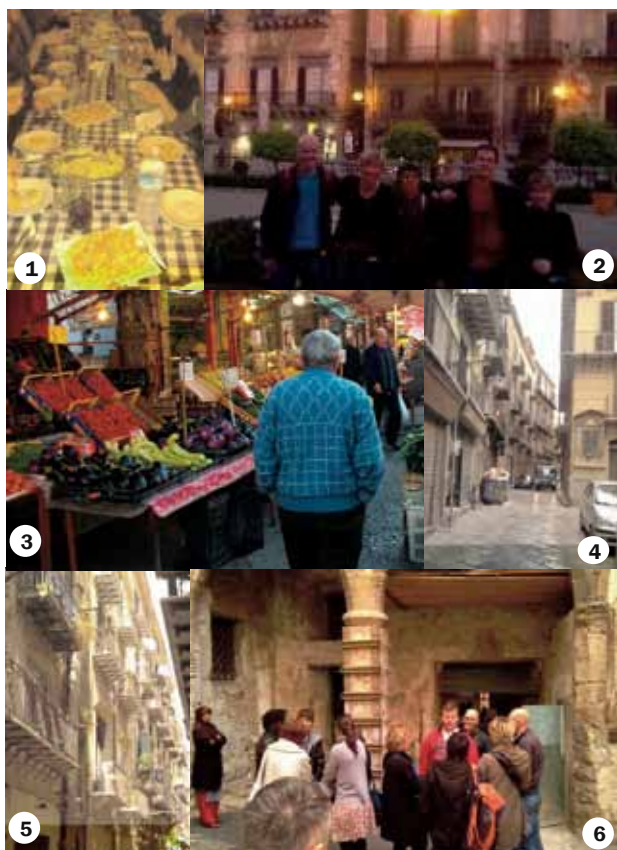
Le SIAO a également décidé de s'appuyer sur les compétences du CREAL pour préparer une journée de travail à laquelle seront conviés tous les partenaires (prévue fin 2011). ■

LETTONIE, POLOGNE,
ROUMANIE, ET DE 4...

La Sicile

L'ITALIE : UN SÉJOUR DANS LE CADRE DU **PROJET ISPAW** QUE NOUS ATTENDIONS AVEC IMPATIENCE ET UN RENDEZ-VOUS AVEC NOS COLLÈGUES SICILIENS QUE NOUS N'AURIONS PAS MANQUÉ. LE LIEN FRANCO-ITALIEN A TENU SES PROMESSES DEPUIS LE VOYAGE EN LETTONIE ET SE CONCRÉTISE DE FAÇON PLUS AMICALE À PALERME. ICI, **TOUTES LES ÉQUIPES ÉTAIENT AU COMPLET**. CETTE DESTINATION NOUS A RÉSERVÉ DES SURPRISES AGRÉABLES DANS NOS ÉCHANGES AU SUJET DES «BONNES PRATIQUES», MAIS AUSSI DE MAUVAISES : LA DÉCOUVERTE DES **CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE STATUT DE NOS COLLÈGUES TRAVAILLEURS SOCIAUX**.

Par **Thierry Dedidier, Céline Goaper, Sébastien Hérisson Isabelle Jégou et Aurore Demouchy, professionnels du Pôle Insertion Adultes Familles.**



1- Pâtes à l'italienne. 2 - L'équipe française. 3 - Marché à Palerme. 4 - Le ramassage des ordures n'est pas une priorité. 5 - Une ville du Sud : des rues étroites et peu d'espaces entre les bâtiments. 6 - Notre visite du «Centro Astalli».

L'**atelier Look**, présenté par le **CHRS Le Safran**, a été testé par la Lettonie auprès de jeunes confiés en institution. Denis, responsable de la structure nous a présenté cette maison située à deux heures de Riga, la capitale, en pleine campagne. On y travaille à l'insertion de 40 filles et garçons âgés de 15 à 18 ans. Au programme : atelier de menuiserie, sport, couture et pour la première fois, atelier «Look». Il a même poussé le concept plus loin en sollicitant une enseignante de coiffure et d'esthétique de la capitale, soucieuse de son image sociale. Les coiffeurs et maquilleurs se sont déplacés gratuitement pour une journée et ont fourni ustensiles et accessoires afin de redonner une belle image de soi à chacun. Notre collègue a retenu de cette expérience **l'importance de travailler la confiance en soi. Celle-ci passe aussi par l'image**. L'expérience sera reconduite, voire pérennisée, et nous donne des idées.

En Italie, c'est le «**Centro Astalli**» qui s'est essayé au **contrat d'accompagnement utilisé dans nos CHRS**. Pour Giovanni et Alessandra, les deux seuls salariés du centre, la démarche présente beaucoup d'intérêt, notamment pour formaliser ce que, déjà, implicitement, ils engageaient avec les personnes accueillies. Ils souhaitent aujourd'hui créer leur propre outil. Le «Centro Astalli», que nous avons d'ailleurs visité,

émane d'une organisation religieuse très répandue dans toute l'Italie.

DES CENTAINES DE MIGRANTS

Au centre du Palerme historique, des locaux anciens accueillent des centaines de migrants (aucun chiffre statistique). L'équipe est essentiellement composée de volontaires, parfois eux-mêmes migrants. **Pas d'hébergement, quelques maigres repas** seulement, faute de moyen... L'essentiel est porté sur l'insertion au travers des conseils juridiques avec l'avocat, de la médiation sociale, des consultations du médecin bénévole, mais aussi du soutien scolaire, de l'informatique, du service de laverie, de la distribution de vêtements... Tout ceci organise les journées des migrants qui sollicitent le centre.

Les **conditions de travail** de nos collègues Siciliens ont attiré notre attention : en Sicile, pas de contrat de travail, une rémunération faible et très irrégulière et une action sociale qui fonctionne essentiellement par des **financements sur projet**. Ce contexte de travail **précaire beaucoup les travailleurs sociaux**. Le système social est assujéti au système politique, qui, dans une région autonome telle que la Sicile, peut être influencé par la Mafia, notamment dans l'immobilier, ce qui n'est pas sans incidence sur le problème du logement et donc sur l'insertion.

PROCHAINE ÉTAPE

Lorient
9 et 10 juin

Nos collègues européens pensaient y découvrir un «idéal» en termes d'intervention sociale. Ils y trouveront, certes, des structures en bon état, mais dans un contexte de politique sociale et budgétaire qui se dégrade. Leurs réactions dans le prochain numéro du journal de la Sauvageard 56 en décembre 2011.

Défilé de Talents Aiguilles : du neuf avec du vieux

C'EST PAR UNE JOURNÉE ENSOLEILLÉE QUE «TALENTS AIGUILLES» A FAIT SON SHOW LE SAMEDI 14 MAI 2011 SUR L'ESPLANADE DU PORT DE VANNES. LE SOLEIL ÉTAIT AU RENDEZ-VOUS POUR NOS MANNEQUINS D'UN JOUR QUI ÉTAIENT ÉLÉGAMMENT VÊTUS. LE DÉFILÉ DE MODE INTITULÉ «TALENTS AIGUILLES» A MIS EN VALEUR LA CRÉATIVITÉ DES FEMMES COUTURIÈRES PAR LA RÉALISATION DE VÊTEMENTS RECYCLÉS.



Marine, prête pour le défilé...

MONIQUE ET MARINE ONT RELEVÉ LE DÉFI

Après le défilé, les mannequins d'un jour témoignent : **«A la Sauvegarde 56, nous sommes bien encadrées, moralement, mais aussi socialement, par les équipes du service Hébergement et de l'atelier multi-activités. Certains d'entre nous font de la cuisine, du jardinage, de la rénovation de meubles et mise en peinture. Les travailleurs sociaux nous ont proposé de participer à l'atelier de couture avec le groupe «Talents Aiguilles» sur Auray. Il s'agissait de relooker des vêtements, de faire du neuf avec du vieux. Plaisir, convivialité, échanges d'idées et parties de rire faisaient partie du quotidien pour mettre en place le défilé de mode du 14 mai 2011 sur l'esplanade du Port de Vannes».**

Béatrice Moizo, Responsable Départementale de l'Action Catholique des Femmes, est à l'origine de ce projet. De nombreuses femmes se sont retrouvées dans cinq ateliers du Morbihan : Lorient, Vannes, Elven, Muzillac et Auray, soutenues par de nombreuses associations, Emmaüs, le Secours Catholique, l'Action Catholique, «les Yeux Ouverts» et la Sauvegarde 56...

A la Ferme du Printemps à Auray, le Service d'Hébergement et l'atelier ont proposé à plusieurs femmes d'y participer. Ainsi, Monique et Marine se sont lancées dans l'aventure : créer ses propres vêtements et défiler en public. Elles ont relevé le défi, non sans quelques hésitations.

Les couturières étaient âgées de 14 à 83 ans, ce qui a créé des liens intergénérationnels. Les femmes

se sont investies et ont, au final, créé un vêtement digne de la haute couture et tout cela à partir de vêtements recyclés. Le maquillage et la coiffure étaient assurés par l'Ecole « Scotto Di Cesare ». Ainsi Monique et Marine ont pu bénéficier de leurs conseils et y ont gagné en confiance.

Les Scouts de France sont venus ajouter une note d'humour sur le podium. Un stand présentait une réflexion sur la création éco-responsable et dénonçait la condition des femmes dans certains pays avec, entre autres, la sensibilisation aux conditions de fabrication du jean (teintures nocives : «le jean est mortel !»)

Monique et Marine ont regagné «La Ferme du Printemps» avec des souvenirs et des photos à partager.

Geneviève Rallé,
Vice-présidente de la Sauvegarde 56



... et Monique.



GRAND LARGUE :

Cinq jeunes sur l'Atlantique

CINQ JEUNES DU FOYER KERVÉNIC ONT PARTICIPÉ À GRAND LARGUE DU 20 AU 22 MAI 2011, DES SABLES D'OLONNES JUSQU'À L'ILE D'YEU. CAHIER DE BORD RÉDIGÉ PAR LES JEUNES EMBARQUÉES.



VENDREDI 20 MAI

18 h 30 - Grand départ (avec un peu de retard) sous le soleil de Bretagne vers les sables d'Olonnes .

21 h 30 - Arrivée en fanfare sur le quai. Deux groupes se forment . Bonnie et Alizée avec Yves accompagnent le skippeur Éric et son Co-skippeur Francis sur le «Aimelcée», un beau voilier. Déborah, Kelly et Nadège avec Malika accompagnent le skipper Jack et son Co-skipper Daniel sur un autre voilier, le «Laurent VII». (Pour s'en souvenir : l'équipe Jack Daniel's !). On mange, on rit, on mange encore et on dort !

SAMEDI 21 MAI

8 h 30 - Départ des Sables d'Olonnes vers le port de l'Île d'Yeu. Belle ballade sous le soleil, on sort même les voiles !

15 h 00 - Arrivée ! Direction la plage pour les fainéants et les douches pour les plus frileux.

19 H 30 - Ambiance festive sous le chapiteau avec les jeunes des autres bateaux. Au programme : danse et fous rires, malgré un rapatriement en hélicoptère pour l'une d'entre nous.

DIMANCHE 22 MAI

Réveil difficile. Le soleil a laissé place aux nuages, au vent et à la pluie ! Certains estomacs n'ont pas résisté ! Heureusement que le soleil finit par accompagner notre retour sur le continent...

17h30 - Rassemblement de tous les équipages autour d'un pot, suivi de la remise des diplômes. Les équipes de Kervénic arrivent 1^{ère} et 3^{ème} sur un classement de 18... Il fallait s'y attendre, qui aurait pu en douter ?

Nous retenons de ce séjour de bons souvenirs et de merveilleuses images qui nous remplissent la tête. Des week-ends comme celui-ci nous en redemandons ! Si vous voulez faire découvrir et faire plaisir aux jeunes, choisissez sans hésiter Grand Largue !

Kelly, Déborah, Alizée, Nadège, Bonnie.



LE 28 JANVIER, PARENTS, JEUNES, ADMINISTRATEURS, ACCUEILLANTES ET ENCADRANTES DU SAFHIR SE SONT RETROUVÉS POUR PARTAGER UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ ET D'ÉCHANGES.

YEEEHAAA !

Sur un air de Country

Les jeunes, leurs accueillantes et les éducatrices avaient préparé ensemble une **prestation de danse...** pour notre plus grand plaisir. Ils ont donné d'eux-mêmes et de leur temps, bravé craintes et mal-être, et y ont mis beaucoup d'énergie... Ils y ont aussi pris beaucoup de plaisir, partageant même quelques fous rires... Tout cela sur les conseils de la dynamique Corinne Tilly de **l'association «Lucky \$ Co»** qui les a accompagnés dans cette aventure. Après les danses bretonnes

de l'an dernier, ils nous ont emmenés dans le Far West. Bras dessus, bras dessous, coiffés de chapeaux de cow-boy, ils nous ont initiés au «stomp», au «triple step» et entraînés, parents, administrateurs et professionnels de l'association, dans une joyeuse «Partner Dance». Pour finir, les cow-boys et «Calamity Jane» d'un jour, nous ont conviés à la dégustation de la traditionnelle galette des rois. ■

Béatrice BAUDRY,
Chef de service du Saphir,

GROUPEMENT D'ENTRAIDE MUTUELLE (GEM) L'Escale fait son cinéma

Au cours de l'année 2009-2010, des étudiants de l'Université de Bretagne Sud avaient travaillé autour du thème de l'exclusion avec les usagers du GEM L'Escale de Lorient. Cette année, le groupe a voulu aller plus loin à travers un **jeu dramatique**. Une pièce de théâtre est née : «**La Messe du 20h**». Le projet a nécessité beaucoup d'échanges. Les thèmes abordés ont été déterminés par l'ensemble des participants et sont illustrés par un travail autour d'extraits de pièces ayant servi de base à la création : «**Knock**» de Jules Romain, «**Le rôti de Lapin**» de Karl Valentin et «**Topaze**» de Marcel Pagnol. Le groupe ayant souhaité vivre une expérience filmée, leur travail a fait l'objet d'un **tournage** avec le **Club Vidéo de Rianteq**. Le spectacle présenté est une **émission télévisée en différé**. ■

Patrice Léanneq,
Président du GEM L'Escale

REPRÉSENTATIONS

■ Mercredi 25 mai à 15h, Maison de quartier de Kervénanec, rue Jules Vallès à Lorient, avec le soutien de la Confédération Syndicale des Familles ■ Vendredi 27 mai à 20h30, Le Patronage, rue de l'Etang Bourg de Kervignac ■ Mercredi 1^{er} Juin à 20h30, Espace Jean-Pierre Calloc'h à Plouhinec ■ Vendredi 3 juin à 20h30, Espace Courbet, 83, rue Amiral Courbet à Lorient ■ Mercredi 8 juin à 15h, Théâtre Le Scénith-Bois du Château, 2 rue Georges Bizet à Lorient. *Renseignements au 02 97 21 83 80.*



CHANTIERS D'ÉTÉ Jeunes cherchent partenaires pour 2012

Chaque année depuis 2007, la Sauvegarde 56 conduit des **chantiers d'été** en partenariat avec le Syndicat du Scorff. Objectif : construire sur les rives du Scorff une passerelle de 90 m de long dont la moitié a été réalisée l'an dernier. **Les travaux seront achevés par un groupe de 24 jeunes dans le cadre d'une nouvelle opération programmée du 4 au 18 juillet prochain.** Une opération qui, une fois achevée, signera le terme du partenariat avec le Syndicat. Autant pour les professionnels que pour les jeunes qui s'y engagent, **ces chantiers offrent un point de repère important dans un parcours d'accompagnement.** C'est

pourquoi la Sauvegarde 56 est d'ores et déjà à la recherche **de nouveaux partenaires pour l'été 2012.** Inscrit au cœur de la Protection de l'Enfance, le chantier transversal vise trois objectifs généraux : favoriser la relation éducative, acquérir une première expérience de travail et favoriser la coopération des professionnels du pôle et la socialisation des jeunes. ■

Jean-Michel Guillo,
Directeur Adjoint
du Pôle Protection de l'Enfance,
Responsable du
Dispositif Prévention Sociale.